FRAIS CORPORATIFS

Les frais corporatifs à répartir correspondent aux coûts de fonctionnement engagés par les unités corporatives dans le cadre d'activités dont l'objectif est de desservir non pas une ou des unités d'affaires en particulier, mais Hydro-Québec dans son ensemble.

Ils se distinguent des services facturés fournis par les unités corporatives, car ces derniers font l'objet d'une entente client-fournisseur (voir le pièce HQD-8, document 4).

La répartition des frais corporatifs est effectuée selon la méthode autorisée par la Régie dans sa décision D-2005-50, soit comme suit :

1re étape

Les frais corporatifs sont répartis entre toutes les unités d'Hydro-Québec, sauf les unités corporatives, selon les bases suivantes :

Composante	Répartition
Frais corporatifs – Ressources humaines	En fonction des salaires de base
Frais corporatifs – Autres	En fonction des charges d'exploitation primaires et des immobilisations nettes à raison de 50 % – 50 %

2e étape

Répartition des frais corporatifs des unités de services entre les unités d'affaires en fonction de leur consommation de produits et de services faisant l'objet d'une facturation interne.

Le tableau suivant montre la part des frais corporatifs comprise dans les revenus requis du Distributeur.

Tableau 1 :
Frais corporatifs compris dans les revenus requis du Distributeur

	Année historique 2013			Année de base 2014			Année témoin 2015		
	Distributeur		Hydro-Québec	Distributeur		Hydro-Québec	Distributeur		Hydro-Québec
	M$	*%*	*M$*	*M$*	*%*	*M$*	*M$*	*%*	*M$*
Bureaux PDG, PCA, Protectrice de la personne	0,7	*31%*	2,1	0,6	*30%*	2,1	0,7	*30%*	2,3
Vérification interne	2,6	*31%*	8,5	2,6	*30%*	8,5	2,6	*30%*	8,7
Affaires corporatives et secrétariat général	20,6	*31%*	66,8	19,1	*30%*	63,6	20,2	*30%*	66,6
Finances	7,1	*31%*	22,8	7,5	*30%*	24,8	7,8	*30%*	25,8
Ressources humaines	0,7	*32%*	2,2	0,0	*0%*	0,0	0,0	*0%*	0,0
	31,7	***31%***	**102,4**	**29,8**	***30%***	**99,0**	**31,3**	***30%***	**103,4**

Le montant prévu des frais corporatifs d'Hydro-Québec pour l'année de base 2014 est de 99,0 M$ et tient compte de la réduction du coût de retraite.

Pour 2015, les frais corporatifs d'Hydro-Québec sont évalués à 103,4 M$. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance du coût de retraite et à l'inflation.